



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

260 rue Augustin Fresnel
Guipavas – BP 10053
29801 BREST cedex 9
Tél : 02 98 02 55 33
Fax : 02 57 52 01 16
sec@blecon.com

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2019**
(Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019)

ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne

18 Rue Jean Jaurès
29200 BREST

Yvon QUEGUINEUR
Responsable de dossier

Société inscrite aux tableaux de l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne
et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes
SAS au capital de 187 500 € - Siret 31249451100032 – APE 6920 Z
TVA intracommunautaire FR 793 124 945 11

Laurent VRILLON
Expert – comptable



Sommaire

Rapport d'expert-comptable	2
Bilan et Compte de résultat Association	4
Annexe légale	9
Bilan et Compte de résultat Association détaillés	17
Documents fiscaux	26

Rapport d'expert-comptable

COMPTE-RENDU DE TRAVAUX

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 02/10/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association **ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne** relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 367 840,37	Euros
Chiffre d'affaires	49 170,00	Euros
Résultat net comptable	85 618,58	Euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Brest, le 27/01/2020

Laurent VRILLON

Expert - comptable

Bilan et Compte de résultat Association

Bilan Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMobilisations INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	87 346	47 469	39 877	2,92	12 432	1,07
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMobilisations CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions	18 077	16 022	2 055	0,15	5 671	0,49
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	223 301	161 134	62 167	4,54	78 076	6,75
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMobilisations FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	313		313	0,02	313	0,03
Prêts						
Autres immobilisations financières	870		870	0,06	870	0,08
TOTAL (I)	329 907	224 625	105 282	7,70	97 362	8,41
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	22 554		22 554	1,65	26 280	2,27
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 077		1 077	0,08	326	0,03
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 575		1 575	0,12	815	0,07
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	84 881		84 881	6,21	102 635	8,87
. Autres						
Valeurs mobilières de placement	150		150	0,01	150	0,01
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 145 995		1 145 995	83,78	923 797	79,81
Charges constatées d'avance	6 326		6 326	0,46	5 099	0,44
TOTAL (II)	1 262 558		1 262 558	92,30	1 060 134	91,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 592 465	224 625	1 367 840	100,00	1 157 496	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)			
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:					
FONDS PROPRES					
-Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	593 892	43,42			
Report à nouveau	85 619	6,26			
Résultat de l'exercice					
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
-Fonds associatifs avec droit de reprise					
. Apports					
. Legs et donation					
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
-Ecarts de réévaluation					
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
-Provisions réglementées					
-Droits des propriétaires (commodat)					
	TOTAL(I)	679 510	49,68	593 892	51,31
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
	TOTAL (II)	291 716	21,33	283 325	24,48
FONDS DÉDIÉS					
. Sur subventions de fonctionnement					
. Sur autres ressources					
	TOTAL(III)				
DETTES					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Autres	144 886	10,59	85 092	7,35	
Instruments de trésorerie	216 728	15,84	195 187	16,86	
Produits constatés d'avance	35 000	2,56			
	TOTAL(IV)	396 614	29,00	280 279	24,21
Ecarts de conversion passif (V)					
	TOTAL PASSIF	1 367 840	100,00	1 157 496	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS					
Llegs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
ENGAGEMENTS DONNÉS					

Compte de résultat Association

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%		
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services		49 170		49 170	100,00	87 455	100,00	-38 285	-43,77
Montants nets produits d'expl.	49 170			49 170	100,00	87 455	100,00	-38 285	-43,77
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits									
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation				3 237 972	N/S	3 184 685	N/S	53 287	1,67
Total des produits d'exploitation (I)				3 287 142	N/S	3 272 140	N/S	15 002	0,46
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés									
Services extérieurs									
Autres services extérieurs									
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements									
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations									
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations									
.Pour risques et charges : dotation aux provisions									
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées									
Autres charges									
Total des charges d'exploitation (II)				3 201 401	N/S	3 275 500	N/S	-74 099	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				85 741	174,38	-3 360	-3,83	89 101	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Excédent transféré (III)									
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Déficit transféré (IV)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Défauts et charges assimilées									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)				2 280	4,64	2 795	3,20	-515	-18,42
CHARGES FINANCIERES:									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Total des charges financières (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER	2 280	4,64	2 795	3,20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	88 022	179,02	-565	-0,64
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion			9 057	10,36
Sur opérations en capital			60	0,07
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)			9 117	10,42
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	2 403	4,89	2 700	3,09
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 403	4,89	2 700	3,09
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les sociétés (X)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 403	-4,88	6 417	7,34
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 289 423	N/S	3 284 052	N/S
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 203 804	N/S	3 278 200	N/S
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	85 619	174,13	5 852	6,69
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Annexe légale

Annexe légale

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 367 840,37 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 85 618,58 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 1 à 4 ans
Agencements constructions sur terrain autre	sur 5 ans
Matériel de transport	sur 5 ans
Mobilier de bureau	de 8 à 10 ans
Matériel de bureau informatique	de 3 à 5 ans

IMMobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	49 249		40 664
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	18 077		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	32 983		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	170 416		19 902
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	221 476		19 902
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	313		
Prêts et autres immobilisations financières	870		
TOTAL	1 183		
TOTAL GENERAL	271 908		60 566

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		2 567	87 346	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			18 077	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			32 983	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			190 318	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			241 378	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			313	
Prêts et autres immobilisations financières			870	
TOTAL			1 183	
TOTAL GENERAL		2 567	329 907	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	36 817	13 219	2 567	47 469
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	12 406	3 615		16 022
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	32 983			32 983
Matériel de bureau, informatique, mobilier	92 340	35 811		128 151
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	137 729	39 426		177 156
TOTAL GENERAL	174 546	52 645	2 567	224 625

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	13 219				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	3 615				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport		35 811			
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	39 426				
TOTAL GENERAL	52 645				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotation	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	283 325	40 298	31 906	291 716
TOTAL Provisions	283 325	40 298	31 906	291 716
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	283 325	40 298	31 906	291 716
Dont dotation et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		40 298	31 906	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	870		870
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	22 554	22 554	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	1 575	1 575	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	84 881	84 881	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 077	1 077	
Charges constatées d'avance	6 326	6 326	
TOTAL GENERAL	117 284	116 414	870
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	144 886	144 886		
Personnel et comptes rattachés	32 625	32 625		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	154 137	154 137		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	10 202	10 202		
- T.V.A	8 659	8 659		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 731	3 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	7 374	7 374		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	35 000	35 000		
TOTAL GENERAL	396 614	396 614		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	212
TOTAL	212

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 877
Dettes fiscales et sociales	55 895
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	120 772

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	6 326	35 000
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	6 326	35 000

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 990
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	4 990

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		291 716	
TOTAL		291 716	

Après accord d'entreprise, et en complément de la convention collective " Syntec " applicable à compter du 1er janvier 2015, l'engagement retraite a été calculé selon les nouvelles dispositions de celle de la convention collective, à savoir :

- Départ en retraite à 62 ans
- Probabilité de turn over faible.
- Prise en compte d'une table de mortalité et d'un taux de charges et fiscales de 55 %
- Taux d'actualisation : 0.77 % contre 1.57 % l'année précédente.

Dans cet accord, il est mentionné que l'indemnité de départ en retraite ne pourra excéder 5 mois de salaires.

Le salaire mensuel à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité de départ en retraite est le douzième de la rémunération des douze derniers mois précédents le départ à la retraite.

Les primes ou autres éléments de salaires annuels ou exceptionnels versés au salarié pendant cette période sont pris en compte à due proportion.

L'engagement retraite comptabilisé à la clôture de l'exercice s'élève à la somme de : 291 716 euros.

Bilan et Compte de résultat Association détaillés

Bilan Association détaillé

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	87 346	47 469	39 877	2,92	12 432	1,07
208000 LOGICIELS	87 346		87 346	6,39	49 249	4,25
280800 AMORT DES LOGICIELS		47 469	-47 469	-3,46	-36 817	-3,17
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions	18 077	16 022	2 055	0,15	5 671	0,49
214500 AGENC CONSTRUCTION S/TERRAIN AUTRUI	18 077		18 077	1,32	18 077	1,56
281450 AMORT DES AGENC CONST S/TERR AUTRUIT		16 022	-16 022	-1,16	-12 406	-1,06
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	223 301	161 134	62 167	4,54	78 076	6,75
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	32 983		32 983	2,41	32 983	2,85
218300 MOBILIER DE BUREAU	67 167		67 167	4,91	67 167	5,80
218310 MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQUE	123 151		123 151	9,00	103 250	8,92
281820 AMORT DU MATERIEL DE TRANSPORT		32 983	-32 983	-2,40	-32 983	-2,84
281830 AMORT DU MOBILIER DE BUREAU	40 369		-40 369	-2,94	-31 989	-2,75
281831 AMORT DU MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQUE	87 782		-87 782	-6,41	-60 351	-5,20
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	313		313	0,02	313	0,03
271000 PARTS SOCIALES CMB	213		213	0,02	213	0,02
271010 PARTS SOCIALES ENERCOOP ELECTRICITE	100		100	0,01	100	0,01
Prêts						
Autres immobilisations financières	870		870	0,06	870	0,08
275010 DEPOT DE GARANTIE LOYER ST BRIEUC	870		870	0,06	870	0,08
	TOTAL (I)	329 907	224 625	105 282	7,70	97 362
						8,41
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	22 554		22 554	1,65	26 280	2,27
411100 CLIENTS	22 554		22 554	1,65	26 280	2,27
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 077		1 077	0,08	326	0,03
401100 FOURNISSEURS	1 077		1 077	0,08	326	0,03
. Personnel						
. Organismes sociaux					1 032	0,09
438700 ETAT CREDIT IMPOT CICE 6 %					1 032	0,09
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 575		1 575	0,12	815	0,07
445840 TVA RESTANT A RECUPERER	1 443		1 443	0,11	662	0,06
445860 TVA SUR FACTURES NON PARVENUE	132		132	0,01	153	0,01
. Autres	84 881		84 881	6,21	102 635	8,87
441000 SUBVENTIONS A RECEVOIR	75 675		75 675	5,53	87 900	7,59

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<i>447100 TAXE SUR LES SALAIRES</i>	9 206		9 206	0,67	14 735	1,27
Valeurs mobilières de placement	150		150	0,01	150	0,01
<i>503000 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</i>	150		150	0,01	150	0,01
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 145 995		1 145 995	83,78	923 797	79,81
<i>512000 BANQUE : C.M.B.</i>	67 106		67 106	4,91	12 648	1,09
<i>512200 BANQUE : C.M.B. LIVRET BLEU</i>	70 891		70 891	5,18	78 945	6,82
<i>512400 BANQUE : ACTIV EPARGNE PRO</i>	907 785		907 785	66,37	731 993	63,24
<i>512500 BANQUE : CMB CPTE A TERME SPEC</i>	100 000		100 000	7,31	100 000	8,64
<i>518700 PRODUITS FINANCIERS A RECEVOIR</i>	212		212	0,02	212	0,02
Charges constatées d'avance	6 326		6 326	0,46	5 099	0,44
<i>486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i>	6 326		6 326	0,46	5 099	0,44
TOTAL (II)	1 262 558		1 262 558	92,30	1 060 134	91,59
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 592 465	224 625	1 367 840	100,00	1 157 496	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:		
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
106300 AUTRES RESERVES	593 892	43,42
Report à nouveau	593 892	43,42
Résultat de l'exercice	85 619	6,26
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
-Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donation		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
-Ecarts de réévaluation		
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
-Provisions réglementées		
-Droits des propriétaires (commodat)		
	TOTAL(I)	679 510
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
153000 PROVISION POUR ENGAGEMENT RETRAITE	291 716	21,33
	TOTAL (II)	291 716
FONDS DÉDIÉS		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources		
	TOTAL(III)	
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401100 FOURNISSEURS	144 886	10,59
408100 FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR	80 009	5,85
Autres		
421000 REMUNERATIONS DUES	64 877	4,74
428200 CONGES A PAYER	216 728	15,84
428250 COMPTE EPARGNE TEMPS A PAYER	1 526	0,11
431000 URSSAF	10 736	0,78
437250 RETRAITE : IRCANTEC	20 363	1,49
437251 RETRAITE : C.N.R.A.C.L. FONCTIONNAIRE	70 655	5,17
437252 RETRAITE SUPPLEMENTAIRE : C.N.P.	11 680	0,85
437253 RAAPP	6 121	0,45
437254 COTISATION B.GREBOT MEIE MINISTÈRE	2 801	0,20
437255 A3M RETRAITE	3 546	0,26
437300 MUTUELLE : ALLIANZ	3 784	0,28
437400 PREVOYANCE : APRIL	10 830	0,79
437500 MEDECINE DU TRAVAIL : S.T.I.	8 047	0,59
437600 UNIFORMATION CONTRIBUTION 1 % FORMATION	3 423	0,25
437610 UNIFORMATION CONTRIBUTION 1 % CDD	1 310	0,10
438200 CHARGES SOCIALES SUR CP A PAYER	4 831	0,35
438250 CHARGES SOCIALES SUR CPTE EPARGNE TEMPS	9 163	0,67
438637 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	7 071	0,52
438638 AIDE AU LOGEMENT 0,45%	10 202	0,75
444150 ETAT PRELVT A LA SOURCE	4 900	0,36
445500 TVA A DECAISSE	3 759	0,27

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
448200 CHARGES FISCALES S/CONGES	1 288	362
448205 CHARGES FISCALES S/CPTE EPARGNE TEMPS	2 443	2 724
467200 CREDITEURS DIVERS	7 374	0,03 0,24
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	35 000	2,56
	35 000	2,56
	TOTAL(IV)	396 614
		29,00
Ecarts de conversion passif (V)		280 279
		24,21
	TOTAL PASSIF	1 367 840
		100,00
		1 157 496
		100,00
ENGAGEMENTS REÇUS		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		
ENGAGEMENTS DONNÉS		

Compte de résultat Association détaillé

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%		
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	49 170	49 170		49 170	100,00	87 455	100,00	-38 285	-43,77
706050 ETUDES TAXABLES				49 170	100,00	87 455	100,00	-38 285	-43,77
Montants nets produits d'expl.	49 170			49 170	100,00	87 455	100,00	-38 285	-43,77
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
740000 SUBVENTION ETAT				3 136 841	N/S	3 113 204	N/S	23 637	0,76
740050 SUBVENTION ETAT - ENQUETE LOYERS & AUTRES				133 543	271,59	128 067	146,44	5 476	4,28
741000 SUBVENTION BREST METROPOLE				25 050	50,95	32 500	37,16	-7 450	-22,91
742000 SUBVENTION COMMUNAUTE DE COMMUNES				1 610 175	N/S	1 610 175	N/S		0,00
743000 SUBVENTION CONSEIL DEPARTEM DU FINISTERE				210 631	428,37	210 080	240,21	551	0,26
744000 SUBVENTION POLE METROPOLITAIN PAYS BREST				157 500	320,32	157 500	180,09		0,00
747000 SUBVENTION MORLAIX COMMUNAUTE				215 775	438,83	215 775	246,73		0,00
747500 SUBVENTION REGION BRETAGNE				113 521	230,87	83 595	95,59	29 926	35,80
747700 SUBVENTION ETS PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE				20 000	40,68	20 000	22,87		0,00
747800 SUBVENTION LANNION TREGOR COMMUNAUTE				200	0,41	200	0,23		0,00
747805 SUBVENTION SM BREST IROISE				129 874	264,13	179 176	204,88	-49 302	-27,51
747810 SUBVENTION SAINT BRIEUC ARMOR AGGLO				80 000	162,70	160 000	182,95	-80 000	-49,99
747815 SUBVENTION CCI BRETAGNE				196 972	400,59	196 699	224,91	273	0,14
747820 SUBVENTION GUINGAMP PAIMPOL ARMOR AGGLOMERATION				50 000	101,69	47 937	54,81	2 063	4,30
747825 SUBVENTION PAYS CENTRE OUEST BRETAGNE				45 000	91,52	45 000	51,46		0,00
747830 SUBVENTION PAYS DE GUINGAMP				80 000	162,70	20 000	22,87	60 000	300,00
748000 SUBVENTION AUTRES (COTISATIONS)				6 600	13,42	1 800	2,06	4 800	266,67
748835 SUBVENTION PARC NATUREL REGIONAL ARMORIQ				50 000	101,69			50 000	N/S
748840 SUBVENTION TECHNOPOLE BREST IROISE				12 000	24,41			12 000	N/S
Cotisations									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits				3 164	6,43	653	0,75	2 511	384,53
758000 AUTRES PRODUITS DE GESTION				3 164	6,43	653	0,75	2 511	384,53
Reprise sur provisions, dépréciations				31 906	64,89	37 223	42,56	-5 317	-14,27
781583 REP PROV ENGAGEMENT RETRAITE				31 906	64,89	37 223	42,56	-5 317	-14,27
Transfert de charges				66 061	134,35	33 604	38,42	32 457	96,59
791200 REMBOURSEMENT FRAIS EXO				603	1,23			603	N/S
791219 REMBOURSEMENT FRAIS 20%						976	1,12	-976	-100,00
791405 REMBOURSEMENT FRAIS FORMATION				4 518	9,19	15 756	18,02	-11 238	-71,32
791410 INDEMNITES JOURNALIERES : CPAM				49 334	100,33	13 284	15,19	36 050	271,38
791411 INDEMNITES JOURNALIERES : APRIL				7 875	16,02			7 875	N/S
791430 AVANTAGE EN NATURE				3 732	7,59	3 588	4,10	144	4,01
Sous-total des autres produits d'exploitation				3 237 972	N/S	3 184 685	N/S	53 287	1,67
Total des produits d'exploitation (I)				3 287 142	N/S	3 272 140	N/S	15 002	0,46
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés				151 746	308,62	156 361	178,79	-4 615	-2,94
605200 TRAVAUX EXTERIEURS PROGRAMME PARTENARIAL				49 440	100,55	39 417	45,07	10 023	25,43
605230 TRAVAUX EXTERIEUR : AUTRES						381	0,44	-381	-100,00
605310 ETUDES EXTERIEURES PROGRAMME PARTENARIAL				76 481	155,54	80 831	92,43	-4 350	-5,37
605330 PARTICIPATION TRAVAUX THESE				12 500	25,42	16 500	18,87	-4 000	-24,23
606110 CARBURANT				5 178	10,53	7 689	8,79	-2 511	-32,65

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
606300 PETIT OUTILLAGE	188	0,38	1 206	1,38
606400 FOURNITURES DE BUREAU	7 959	16,19	7 237	8,28
606470 FOURNITURES INFORMATIQUES			3 085	3,53
606800 PRODUIT D'ENTRETIEN			14	0,02
Services extérieurs				
611150 PERSONNEL : MISE A DISPOSITION	269 767	548,64	323 152	369,51
613200 LOCATION LOCAUX BREST	35 625	72,45	71 250	81,47
613210 LOCATION LOCAUX MORLAIX	69 514	141,37	68 075	77,84
613220 LOCATION LOCAUX ST BRIEUC			3 080	3,52
613520 LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	12 465	25,35	11 407	13,04
613530 LOCATION VEHICULES	931	1,89	950	1,09
614000 CHARGES LOCATIVES	10 556	21,47	8 066	9,22
615200 ENTRETIEN IMMEUBLE	14 898	30,30	14 282	16,33
615400 NETTOYAGE DES LOCAUX			2 131	2,44
615510 ENTRETIEN VEHICULES	9 171	18,65	8 625	9,86
615570 CONTRAT DE MAINTENANCE	1 119	2,28	3 107	3,55
615571 SERVEUR TOILE INDUSTRIELLE	60 674	123,40	61 415	70,22
616100 ASSURANCE RESP CIVILE			6 017	6,88
616200 ASSURANCE VEHICULES	2 378	4,84	2 549	2,91
618300 DOCUMENTATION TECHNIQUE	3 728	7,58	3 560	4,07
618310 DONNEES STATISTIQUES - PARTENARIAL	6 196	12,60	11 657	13,33
618330 LIVRES OUVRAGES	12 579	25,58	24 232	27,71
618500 FRAIS DE FORMATION	3 728	7,58	2 155	2,46
Autres services extérieurs	26 204	53,29	20 592	23,55
622600 HONORAIRES COMPTABLE	170 212	346,17	147 775	168,97
622601 HONORAIRES TENUE	15 331	31,18	12 975	14,84
622605 HONORAIRES SOCIAL	9 961	20,26		
622610 HONORAIRES C.A.C.	8 321	16,92	8 046	9,20
622620 HONORAIRES AVOCAT	4 990	10,15	4 788	5,47
622630 PREST. MANAGEMENT- AUDIT SOCIAL	1 313	2,67	1 311	1,50
622640 HONORAIRES AGENCE IMMOBILIERE LOCAUX ST BRIEUC	21 546	43,82	4 546	5,20
622650 HONORAIRES AUTRES			2 980	3,41
622700 FRAIS D'ACTES	50	0,10	50	0,06
623500 BOISSONS AU PERSONNEL	1 072	2,18	1 335	1,53
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	47 256	96,11	51 573	58,97
625600 MISSIONS & RECEPTIONS	15 344	31,21	6 575	7,52
625700 FLEURS - DONS			130	0,15
626100 AFFRANCHISSEMENTS	6 612	13,45	7 180	8,21
626200 TELEPHONE TELEX	3 976	8,09	3 953	4,52
627000 SERVICES BANCAIRES	488	0,99	354	0,40
628000 PHOTOCOPIES	7 908	16,08	8 630	9,87
628100 COTISATIONS	25 178	51,21	24 256	27,74
628200 FRAIS COLLECTE DE PAPIER	278	0,57	95	0,11
628405 SITE INTERNET-PROMOTION AGENCIE	589	1,20	8 045	9,20
Impôts, taxes et versements assimilés	161 025	327,49	163 226	186,64
631100 TAXE SUR LES SALAIRES	129 672	263,72	134 264	153,52
632000 CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	926	1,88	-465	-0,52
632010 CHARGES FISCALES SUR C.E.T A PAYER	-281	-0,56	-2 364	-2,69
633300 FORMATION CONTINUE 1.00 %	15 714	31,96	16 388	18,74
633310 1 % C.D.D.	1 310	2,66	1 153	1,32
633400 AIDE AU LOGEMENT 0.45%	7 071	14,38	7 375	8,43
633500 TAXE APPRENTISSAGE			334	0,38
635115 TAXE C.F.E.	5 993	12,19	6 122	7,00
637000 TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER	620	1,26	419	0,48
Salaires et traitements	1 630 870	N/S	1 637 964	N/S
641000 REMUNERATION DES PERMANENTS	1 451 129	N/S	1 508 923	N/S
641100 REMUNERATION DES VACATAIRES	112 985	229,78	129 311	147,86
641120 INDEMNITES JOURNALIERES	51 050	100,02	13 496	15,43
641200 CONGES A PAYER	8 076	16,42	-3 420	-3,90
641205 COMPTE EPARGNE TEMPS	335	0,68	-17 384	-19,87
641300 INDEMNITES DE STAGE	7 294	14,83	7 037	8,05
Charges sociales	724 016	N/S	781 890	894,05
645000 CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	695 820	N/S	770 702	881,26
645500 CHARGES SOCIALES S/ CONGES A PAYER	3 634	7,39	-1 539	-1,75
				5 173
				336,13

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
645501 CHARGES SOCIALES S/ COMPTE EPARGNE TEMP	150	0,31	-7 822	-8,93
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	3 799	7,73	3 931	4,49
647600 INDEMNITE FRAIS DE STATIONNEMENT	5 061	10,29	5 761	6,59
647650 INDEMNITE TRANSPORT EN COMMUN	5 045	10,26	4 314	4,93
647700 RESTAURANT MUNICIPAL	8 367	17,02	6 414	7,33
647800 AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	2 139	4,35	1 162	1,33
649000 CREDIT IMPOT CICE			-1 032	-1,17
Autres charges de personnel				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	52 645	107,07	49 290	56,36
681111 DOT AMORT LOGICIELS	13 219	26,88	10 735	12,27
681126 DOT AMORT AGENC CONST S/TERR AUTRUI	3 615	7,35	3 615	4,13
681130 DOT AMORT MOBILIER DE BUREAU	8 380	17,04	7 804	8,92
681131 DOT AMORT MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQ	27 431	55,79	27 136	31,03
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	40 298	81,96	15 088	17,25
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	40 298	81,96	15 088	17,25
681583 DOT PROV ENGAGEMENT RETRAITE				
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges				
651000 REDEVANCE DECHETS	822	1,67	753	0,86
658000 AUTRES CHARGES DE GESTION	690	1,40	681	0,78
	132	0,27	73	0,08
Total des charges d'exploitation (II)	3 201 401	N/S	3 275 500	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	85 741	174,38	-3 360	-3,83
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Excédent transféré (III)				
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Déficit transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS:				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif	3	0,01	2	0,00
762000 INTERETS DES PARTS SOCIALES	3	0,01	2	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	2 278	4,63	2 792	3,19
768000 INTERETS SUR LIVRET BLEU	492	1,00	588	0,67
768100 INTERETS CPTE A TERME SPECIAL	850	1,73	212	0,24
768400 INTERETS SUR CPTE TRESO'VIV	935	1,90	1 993	2,28
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Défauts de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	2 280	4,64	2 795	3,20
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Défauts de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	2 280	4,64	2 795	3,20
RÉSULTAT FINANCIER	2 280	4,64	-515	-18,42
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	88 022	179,02	-565	-0,64
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
771800 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 057	10,36	9 057	-100,00
Sur opérations en capital				
775200 PROD CESSION IMMOB CORPORELLES	60	0,07	60	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	9 117	10,42	-9 117	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Sur opérations de gestion				
671200 CONTRAVENTION ROUTIERE	2 403	4,89	2 700	3,09
671800 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	450	0,92	450	0,51
Sur opérations en capital	1 953	3,97	2 250	2,57
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 403	4,89	2 700	3,09
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les sociétés (X)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 403	-4,88	6 417	7,34
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 289 423	N/S	3 284 052	N/S
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 203 804	N/S	3 278 200	N/S
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	85 619	174,13	5 852	6,69

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
			TOTAL		
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole			TOTAL		

Documents fiscaux

Documents fiscaux

1

BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2
Adresse de l'entreprise <u>18 Rue Jean Jaurès 29200 BREST</u>		Durée de l'exercice précédent *		1 2
Numéro SIRET * <u>3 0 6 9 6 6 1 1 0 0 0 0 4 2</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N° clos le, <u>13 1 1 2 2 0 1 9</u>		
		Brut ₁	Amortissements, provisions ₂	Net ₃
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	47 469 39 877
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	16 022 2 055
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	161 134 62 167
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	313 313
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	870 870
	TOTAL (II)	BJ	BK	224 625 105 282
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	22 554 22 554
	Autres créances (3)	BZ	CA	87 533 87 533
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres	CD	CE	150 150
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 145 995 1 145 995
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 326 6 326
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 262 558
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 592 465	1A 224 625 1 367 840
	Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :
Désignation de l'entreprise : <u>ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2
Adresse de l'entreprise <u>18 Rue Jean Jaurès 29200 BREST</u>		Durée de l'exercice précédent *		1 2
Numéro SIRET * <u>3 0 6 9 6 6 1 1 0 0 0 0 4 2</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N° clos le, <u>13 1 1 2 2 0 1 9</u>		
		Brut ₁	Amortissements, provisions ₂	Net ₃
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	47 469 39 877
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	16 022 2 055
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	161 134 62 167
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	313 313
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	870 870
	TOTAL (II)	BJ	BK	224 625 105 282
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	22 554 22 554
	Autres créances (3)	BZ	CA	87 533 87 533
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres	CD	CE	150 150
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 145 995 1 145 995
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 326 6 326
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 262 558
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 592 465	1A 224 625 1 367 840
	Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :	Créances :

(2)

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ADEUPa — Agence d'Urbanisme Brest Bretagne		Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)		DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	593 892
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	85 619
	Subventions d'investissement		DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK	
		TOTAL (II)	DL	679 510
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
		TOTAL (II)	DO	
DETTE (4)	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	291 716
		TOTAL (III)	DR	291 716
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	144 886
	Dettes fiscales et sociales		DY	209 354
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	7 374
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	35 000
		TOTAL (IV)	EC	396 614
	Ecarts de conversion passif *		ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 367 840
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EF	
			EG	396 614
			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMpte de RÉsultat de l'exercice (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC
	Production vendue	FD	FE	FF
	biens *			FI
	services *	FG	FH	49 170
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	49 170
	Production stockée *			FL
	Production immobilisée *			FM
	Subventions d'exploitation			FN
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FO 3 136 841
	Autres produits (1) (11)			FP 97 967
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FQ 3 164
				FR 3 287 142
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 591 726
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX 161 025
	Salaires et traitements *			FY 1 630 870
	Charges sociales (10)			FZ 724 016
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * - dotations aux provisions	GA 52 645
				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD 40 298
Autres charges (12)				GE 822
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 3 201 401
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 85 741
opérations et communautaires	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III) GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV) GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK 3
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 2 278
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
	Défauts et charges assimilées			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
			Total des produits financiers (V)	GP 2 280
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR
	Défauts et charges assimilées			GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT
			Total des charges financières (VI)	GU
				GV 2 280
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW 88 022

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne										Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	D8	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		49 249	KE					
CORPORELLES	Terrains						KG	KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ				KL				
	Constructions	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	KN			KO				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2	KP		18 077		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	KS	KT			KU				
	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV				KX				
	Matériel de transport *						KY	KZ	32 983		LA				
	Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		170 416		LD				
	Emballages récupérables et divers *						LE	LF			LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH				LJ				
FINANCIERES	Avances et acomptes						LK	LI			LM				
	TOTAL III				LN	221 476	LO				LP				
	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M				8T				
	Autres participations				8U			8V			8W				
	Autres titres immobilisés				IP	313	IR				IS				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières				IT	870	IU	LR			IV				
	TOTAL IV				LQ	1 183	LR				LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	271 908	ØH			ØJ	60 566				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN	par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultats d'une mise en équivalence		3					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO			LV	2 567		D7				
CORPORELLES	Terrains				IP			LY			LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA				MC				
		Sur sol d'autrui		IR				MD			MF				
		Inst. gales, agencements et am. des constructions		IS			MG				MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers		IU			MM				MO				
		Matériel de transport		IV				MP	32 983		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS				MU				
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV				MX				
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NB				
	Avances et acomptes				NC						NF				
	TOTAL III				IY			ND			NI				
	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			NG			ØW				
	Autres participations				IO				2 567		ØZ				
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				II			2B			2D				
	Prêts et autres immobilisations financières				I2				2E		2G				
	TOTAL IV				I3			NJ			2H				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4				ØK		ØM				
									329 907		ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest BretagneNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice			
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne		Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	36 817	PF	13 219
Terrains		PI		PJ	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	
	Sur sol d'autrui	PR		PS	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	12 406	PW	3 615
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	
	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	
	Matériel de transport	QH	32 983	QI	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	92 340	QM	35 811
	Emballages récupérables et divers	QP		QR	
	TOTAL III	QU	137 729	QV	39 426
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	174 546	ØP	52 645
Montant des amortissements à la fin de l'exercice		ØQ	2 567	ØR	224 625
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif
Frais établissements					
TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8
TOTAL II					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S8	S9
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6
	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7
TOTAL III		X2	X3	X4	X5
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL IV	NL		NM		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	
Total général non ventilé (NW - NY)					NZ
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations	
Frais d'émission d'emprunt à étailler				Z9	
Primes de remboursement des obligations				SP	
Montant net à la fin de l'exercice					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne						Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-1D *)	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquième H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	283 325	4Y	40 298	4Z	31 906 5A 291 716
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	283 325	TV	40 298	TW	31 906 TX 291 716
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
			6E	6F	6G	6H	
			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
			9U	9V	9W	9X	
			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
			6N	6P	6R	6S	
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W		
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL III	7C	283 325	UB	40 298	UC	31 906 UD 291 716
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	40 298	UF	31 906		
		UG		UH			
		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne			Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières	UT	870 UV	UW	870	
	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	22 554	22 554		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation préts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	Z1				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	État et autres collectivités publiques	VM				
	Impôts sur les bénéfices	VB	1 575	1 575		
Taxe sur la valeur ajoutée		VN	84 881	84 881		
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VP				
Divers		VC				
Groupe et associés (2)		VR	1 077	1 077		
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VS	6 326	6 326		
Charges constatées d'avance		VT	117 284	VU 116 414	VV 870	
RENOVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	144 886	144 886		
Personnel et comptes rattachés		8C	32 625	32 625		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	154 137	154 137		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	10 202	10 202		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 659	8 659		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 731	3 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 374	7 374		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	35 000	35 000		
TOTaux		VY	396 614	VZ 396 614		
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

(9)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ADEUPa - Agence d'Urbanisme		Formulaire de présentation de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N° clos le 31/12/2019
I. RÉINTÉGRATIONS						
Charges non acmises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		WA 85 619
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		WB
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sixies D))	RB)	XE
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. article 2067-bis)	XX		XW 450
	Amendes et pénalités	WJ	450	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ	
	Réintérégations prévues à l'article 155 du CGI *					XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					17
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7
Régimes d'imposition particulières et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			18
			– imposées au taux de 0 %			ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		– Plus-values nettes à court terme			WN
			– Plus-values soumises au régime des fusions			WO
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XR
Réintérégations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 ^e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3
					TOTAL I	WR 86 069
II. DÉDUCTIONS						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT
Régimes d'imposition particulières et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		– imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WU
			– imposées au taux de 0 %			WV
			– imposées au taux de 19 %			WH
			– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WP
			– imputées sur les déficits antérieurs			WW
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					XB
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					16
Measures d'incitation	Régime des sociétés mères et des filiales *	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A)	WZ
	Produit net des actions et parts d'intérêts :					XA
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY
	Majoration d'amortissement *					XD
Abattement sur les pertes et réintérégations *	Entreprises nouvelles – (Reprise d'entreprises en difficultés 44 sixties)	K9	Entreprises nouvelles (44 sixties)	L2	Joues entreprises innovantes (art. 44 sixties A)	LF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 dodecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 tertiaires)	PA
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI)	XG 73 744
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2
III. RÉSULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{	bénéfice (I moins II)	XI	12 325	XH 73 744
			déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		XL 12 325
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XN		XO
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatif.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne

DGFIP 2058 A 2019
Extension

Désignation de l'entreprise ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	265 717
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	12 325
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	253 392
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	253 392
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	48 824
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ADEUPa Agence d'Urbanisme Brest Bretagne							Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	5 852		– Autres réserves		ZD	5 852	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes		ZE		
	TOTAL I	ØF	5 852		Autres répartitions		ZF		
					Report à nouveau		ZG		
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)							TOTAL II	5 852	
RENSEIGNEMENTS DIVERS									
DETALS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Engagements de crédit-bail mobilier	C	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
	– Sous-traitance						YT	174 046	
	– Locations, charges locatives et de copropriété	C	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8			XQ	108 365	
IMPOS ET TAXES	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	61 513	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV		
	– Autres comptes	C	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST	247 802	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	591 726	
TVA	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	5 993	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	C	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS			9Z	155 032	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	161 025	
	– Montant de la TVA collectée						YY	9 834	
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 240	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *						ØB	1 571 408	
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	
	– Numéro de centre agréé *	XP			– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
REGIME DE GROUPE *	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		JL		
				Plus-values à 19 %	JM		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		JO		
				Plus-values à 19 %	JP		JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*	1	Logiciels	2 567		2 567	
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

**Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise : ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies 1^{er} et 1^{er} quater</i> CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	N - 1				
	N - 2				
	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :	ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.	
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ①. Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ①.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H ⑦
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ⑤			
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N°2059-D-SD 2019

Désignation de l'entreprise :		ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %		taxées à 15 %		taxées à 18 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés	4						
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5						
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le: 01012019 et clos le: 31122019		Données en nombre de mois 1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
	TOTAL 1	OX
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
	TOTAL 2	OM
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
	TOTAL 3	OJ
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3) OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	Effectifs au sens de la CVAE * EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ GZ / /
Date de cessation	HR / /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

 (1)
Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122019 N° SIRET 3 | 0 | 6 | 9 | 6 | 6 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest BretagneADRESSE (voie) 18 Rue Jean JaurèsCODE POSTAL 29200 VILLE BRESTNombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 | 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 | 0Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 | 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 | 0**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET 3 | 0 | 6 | 9 | 6 | 6 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ADEUPA - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne

ADRESSE (voie) 18 Rue Jean Jaurès

CODE POSTAL 29200

VILLE

BREST

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	N°	Voie
	Code Postal	Commune
		Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2019
		
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		
Timbre à date du service		
Exercice ouvert le 01012019 et clos le 31122019		<input checked="" type="checkbox"/> Régime simplifié d'imposition <input type="checkbox"/> Régime réel normal X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société: ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne 18 Rue Jean Jaurès 29200 BREST		<input type="checkbox"/> Adresse du siège social: <input type="checkbox"/> Ancienne adresse en cas de changement:
SIRET 3 0 6 9 6 6 1 1 0 0 0 0 4 2 Méli : edi@blecon.fr		
Adresse du principal établissement:		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES		
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales , désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
SIRET		
B ACTIVITÉ		
Activités exercées Agence d'urbanisme		<input type="checkbox"/> Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*		Bénéfice imposable à 28% <input type="checkbox"/> Déficit <input type="checkbox"/>
Bénéfice imposable à 15%		
2 Plus-values		
PV à long terme imposables à 15% <input type="checkbox"/>		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% <input type="checkbox"/>
PV à long terme imposables à 19% <input type="checkbox"/>		Autres PV imposables à 19% <input type="checkbox"/>
PV à long terme imposables à 0% <input type="checkbox"/>		PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="checkbox"/>
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt <input type="checkbox"/>		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité. <input type="checkbox"/>		
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%		
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)		
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>		
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée <input type="checkbox"/>		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse <input type="checkbox"/> N° <input type="checkbox"/>
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA		
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: SAS BLECON ET ASSOCIES 260 RUE AUGUSTIN FRESNEL BP 10053 29801 BREST cedex 9		Nom et adresse du conseil: <input type="checkbox"/> Tél: <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)		<input type="checkbox"/> Identité du déclarant: <input type="checkbox"/> Date: 24012020 <input type="checkbox"/> Lieu: BREST <input type="checkbox"/> Qualité et nom du signataire: Directeur général Benjamin GREBOT <input type="checkbox"/> Signature:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IIS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						N° 2065 bis-SD 2019	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)							
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD							
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e					
		f					
		g					
		h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)				
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARTL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	Montant des sommes versées:		
1	2	3	4	5	6	7	8
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
Régressions d'honoraires, de commissions et de courtilages ^(b)			MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
			MVLT réalisée au cours de l'exercice				
			MVLT restant à reporter				

(2019)

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne

(2019)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne

(2019)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne

(2019)

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CA21PROAVA

ADEUPa - Agence d'Urbanisme Brest Bretagne